

## **L'ENQUÊTE FRANÇAISE AUPRÈS DES SANS-DOMICILE FRÉQUENTANT LES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION GRATUITE**

Cécile Brousse, Bernadette Guiot de la Rochère, Emmanuel Massé<sup>1</sup>

### **RÉSUMÉ**

L'enquête française auprès des personnes sans domicile usagers de services d'aide constitue une opération originale par son ampleur et ses conditions de mise en œuvre. Elle a été réalisée auprès de 4000 personnes fréquentant les services d'hébergement et de restauration gratuite, en janvier et février 2001. Pour tenir compte de la mobilité des personnes au sein des services, il est nécessaire de collecter précisément auprès des enquêtés le nombre de prestations (repas et nuitées) qu'ils ont utilisées la semaine précédant le jour de l'enquête. Les écarts de pondération entre les individus échantillonnés donnent une très grande importance à la qualité de ces données.

MOTS CLES : base de sondage ; exclusion ; partage des poids ; pauvreté, qualité des données ; non réponse ; sans domicile.

### **1. CONTEXTE ET OBJECTIFS**

En dépit de l'importance sociale du phénomène, l'absence de domicile fixe constitue en France, comme ailleurs, une situation d'exclusion mal connue sous son aspect quantitatif. Jusqu'à présent, les enquêtes menées sur le territoire français ont été rares et ont couvert des zones très localisées comme Paris ou Lyon.

Conscient de cette lacune du système statistique public, le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) a souhaité, dès 1996, qu'une étude nationale soit menée, afin d'une part de mieux connaître le nombre et la situation des personnes privées d'un domicile personnel et permanent et d'autre part de décrire les processus conduisant à la privation de logement. Cette enquête devrait aussi permettre de comparer la situation des sans-domicile avec celle des personnes vivant en logement ordinaire. Les premiers résultats sont attendus pour le début 2002.

Outre les caractéristiques socio-démographiques des répondants, le questionnaire permet de décrire la situation sur le marché du travail, les revenus, le niveau d'endettement, le recours aux prestations et aux aides sociales, la santé, l'accès aux soins, et enfin l'histoire familiale. Une attention particulière est portée au parcours résidentiel et aux difficultés d'accès au logement. Le questionnaire fournit également des données précises sur les conditions de vie du répondant selon qu'il habite une structure collective, un logement, ou un hébergement de fortune. Bien que ne faisant pas directement partie du champ visé par l'enquête, les personnes contactées dans les distributions de repas et disposant d'un logement personnel font l'objet d'un questionnement.

---

<sup>1</sup> INSEE, 18 Boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris, France

Les auteurs remercient pour leurs conseils méthodologiques : Maryse Marpsat et Pascal Arduin (INED), Pascal Ardilly et pour la relecture de l'article : Xavier d'Haultfœuille, Elise Montier.

Ont participé à l'organisation et la collecte de l'enquête : Martine Quaglia, Nancy Viard.

## 2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie employée s'appuie sur les travaux du Bureau du Census (1996) et sur ceux de l'Institut National des Etudes Démographiques en France (1995 et 1998). Elle consiste à échantillonner des services d'aide principalement destinés aux sans-domicile.

### 2.1 Le champ de l'enquête

La population théoriquement visée par l'enquête est celle des personnes n'ayant pas de domicile et qui de ce fait dorment dans la rue, dans des hébergements de fortune ou sont prises en charge par des organismes fournissant des hébergements gratuits (ou presque gratuits). Ces organismes peuvent fournir des hébergements dans des centres collectifs, dans des chambres d'hôtel ou dans des appartements ordinaires. Ces hébergements peuvent être proposés pour une durée assez longue de plusieurs mois ou pour quelques jours dans le cadre d'affectation d'urgence. Il n'existe pas de base de sondage systématique et fiable de ces personnes. Aussi, l'Insee a-t-elle choisi de prendre pour unité d'enquête des prestations (nuitées ou repas délivrés par les services d'hébergement et de restauration gratuite).

Cette définition opérationnelle diffère de deux manières de la définition des sans-domicile :

1. Une personne sans-domicile peut ne jamais fréquenter les services indiqués ci-dessus (au moins pendant la période de référence de l'enquête) ;
2. A contrario, une personne munie d'un domicile personnel peut fréquenter un service de restauration gratuite.

D'autres types de services auraient pu être retenus comme les accueils ouverts en journées, ou encore les distributions de vêtements, ou l'aide médicale ou juridique. Une opération spécifique d'ordre "qualitative" menée auprès des accueils de jour accrédite la thèse d'une très faible proportion de sans-domicile les fréquentant mais n'utilisant aucun autre service de la base. On peut donc penser que le défaut de couverture introduit par la non prise en compte des accueils de jour est faible.

### 2.2 Base de sondage des services

A partir de différents fichiers (fichiers émanant des associations d'aide aux personnes en difficulté, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, du répertoire des établissements médico-sociaux gérés par l'INSEE), les directions régionales de l'INSEE ont procédé à la constitution d'une base de sondage dans 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants. Pour cela, une confrontation des sources a été effectuée région par région, et de nombreux contacts ont été pris, localement avec les acteurs sociaux (associations, collectivités locales, administration) et nationalement par un questionnaire auto-administré auprès de 1600 lieux de culte. En mars 2000, une enquête téléphonique menée auprès de 2800 structures a permis de conforter la pertinence de cet inventaire et de collecter de l'information complémentaire sur les caractéristiques des services offerts (catégories de public accueilli, fréquentation moyenne pendant les heures d'ouverture, périodes et heures d'ouverture). Près de la moitié de ces structures se sont révélées hors-champs. Pour améliorer la qualité de la base, les responsables des organismes inventoriés ont été invités, en juillet 2000, au moyen d'un courrier à actualiser la liste des structures de leur commune. Cette opération a permis d'ajouter 120 nouvelles structures et d'en supprimer 8 hors champ. Au final, la base comprend 2398 services regroupés dans 1463 organismes. Ils sont ventilés selon les types suivants : hébergement regroupé (urgence et non urgence), hébergement dispersé (en logement et en chambre d'hôtel), restauration fixe (midi et soir) et enfin restauration itinérante (midi et soir).

## 2.3 Echantillonnage des personnes physiques

Les prestations sont échantillonnées suivant un tirage à trois degrés.

Au premier degré, on a échantillonné des agglomérations de plus de 20 000 habitants, selon un sondage à probabilités proportionnelles à un critère de taille. Le champ géographique a été limité aux agglomérations de plus de 20 000 habitants, hors desquelles il n'existe que très peu de services d'accueil, comme l'a montré une étude complémentaire dans les agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants.

Au second degré, les unités échantillonnées appartiennent à l'ensemble constitué du produit cartésien des services de la base et des jours de l'enquête. Ainsi, on a échantillonné des couples (service, jour). Préalablement au tirage, on a effectué une stratification par type de services et pour les services d'hébergement également par type de public accueilli (homme seul / femme seule / accueil mixte). Le tirage s'effectue proportionnellement à la taille moyenne déclarée par les structures lors de l'enquête téléphonique, corrigé par la probabilité de tirage de l'agglomération. L'objectif était d'obtenir des probabilités de tirage égales pour chaque prestation. On obtient ainsi un échantillon de 1225 couples (service, jour). Pour des informations complémentaires, on peut se reporter au papier des Journées de Méthodologie Statistiques (Cécile Brousse, Emmanuel Massé Décembre 2000).

Le troisième degré de tirage échantillonne les prestations. Pour un service et un jour donnés, on sélectionne un nombre fixe de prestations (2 ou 4 suivant le type de service). A chaque prestation est associé un individu. On distingue deux méthodes de tirage. Dans le cas d'un service muni d'une liste, on procède à un tirage systématique sur celle-ci. Pour les services sans liste (principalement les services de restauration), après avoir identifié un lieu où passe l'ensemble des utilisateurs du service (porte d'entrée, de sortie, table de distribution des repas) on les échantillonne selon leur rang d'arrivée. Compte tenu de l'importance du phénomène de non réponse, et pour éviter une trop grosse diminution de la taille de l'échantillon, les enquêteurs devaient procéder à des remplacements successifs en cas de refus. Limités à 4, ces remplacements accompagnés des motifs de refus, étaient tous enregistrés dans un document appelé feuille de contacts.

## 2.4 Calcul des pondérations

Comme nous l'avons vu, l'unité statistique d'enquête est l'usage d'une prestation et non un individu. Le plan de sondage permet de déterminer les pondérations des prestations mais pas celles des personnes. La méthode du partage des poids est utilisée pour passer des unes aux autres (Ardilly, Leblanc (2000), Lavallée (1995)). D'après cette méthode, pour calculer les pondérations des individus, il est nécessaire de connaître l'intensité de leur fréquentation des services.

L'intensité de fréquentation est mesurée sur la semaine. Dans une partie du questionnaire appelée « semainier » d'une durée de passage de 10 minutes, il est demandé à la personne enquêtée de décrire les lieux où elle a mangé et dormi pendant la semaine. Il aurait été souhaitable de l'interroger sur une période plus longue mais les effets de mémoire auraient alors nui à la qualité des données .

Au final, les pondérations des individus dépendent donc essentiellement de deux facteurs :

- les probabilités de tirage des prestations du plan de sondage dont le calcul suppose de connaître la fréquentation réelle des services le jour de l'enquête ;
- le nombre de liens (de prestations utilisées) par l'enquêté durant la période de référence précédant le passage du questionnaire.

Comme l'intensité de fréquentation est mesurée sur une base hebdomadaire, la méthode nous conduit à une définition opérationnelle des sans domicile « selon l'enquête » : une personne sans domicile est une personne qui au cours d'une semaine de référence se trouve au moins une nuit sans domicile personnel ou familial de sorte qu'elle doive dormir dans la rue, dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un lieu fourni par un service d'hébergement.

### **3. PREMIERS ENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE LA COLLECTE**

La collecte a eu lieu sur le terrain en janvier et en février 2001. Au total, 4195 questionnaires ont été réalisés (l'objectif était d'obtenir au moins 4000 répondants), mais environ 50 ne seront pas exploités : questionnaires de personnes interrogées par erreur (mineurs, personnel des services, questionnaires passés à des volontaires). La durée de passation a été en moyenne de 56 minutes, avec des écarts importants selon le lieu où se déroulait l'enquête ; 3% des entretiens ont duré plus d'une heure trente.

La qualité de la collecte est appréciée au moyen de trois sources d'informations complémentaires. D'abord, les documents de collecte proprement dits, dans lesquels ont été consignés les refus et les résultats du dénombrement. Ensuite, la dernière partie du questionnaire recueillait l'avis des enquêteurs sur la qualité des réponses : à la fin de chaque entretien, on leur demandait si le répondant comprenait bien les questions, s'il était suspicieux avant et/ou après l'interview, s'il a eu de l'intérêt pour l'entretien, s'il a eu des problèmes de mémoire pour remplir le semainier, en distinguant les nuits et les repas. Enfin, les enquêteurs ont répondu à un questionnaire d'évaluation de 15 minutes, deux semaines après la fin de la collecte. Portant sur trois des visites auxquelles ils ont participé (la première, l'avant-dernière et la dernière), ce questionnaire fournit des indications intéressantes sur leur perception de l'échantillonnage, du déroulement des entretiens et de la formation.

#### **3.1 Déroulement de la collecte**

Une organisation originale reposant sur un travail en équipe a été mise en place à la suite de 6 tests menés dans 7 Directions régionales de l'INSEE et concernant 300 questionnaires. Une équipe intervenant dans un service donné comprenait un enquêteur échantillonneur qui devait procéder à la sélection des personnes à interroger tout en dénombant la population présente, et comprenait un ou deux enquêteurs « interviewers » chargés de passer chacun deux questionnaires. Dans les services disposant d'une liste des usagers, les échantillonneurs, après avoir effectué le tirage aléatoire, réalisaient deux questionnaires. Dans les autres services, ils se consacraient uniquement à l'échantillonnage.

##### - préparation et organisation de la collecte

Une attention particulière a été accordée à la formation : 3,5 jours pour les 135 échantillonneurs, 2,5 jours pour les 190 interviewers. A chaque fois, des opérations « à blanc » dans des accueils de jour ont été menées. Cet entraînement au questionnement dans des conditions réelles a été jugé utile ou très utile par 95% des enquêteurs.

Les tâches entre échantillonneurs et interviewers étaient strictement délimitées. Cependant, dans la pratique les enquêteurs ont souvent privilégié la coopération : dans 1 cas sur 4, les interviewers ont aidé les échantillonneurs à prendre contact avec les personnes sélectionnées et dans 1 cas sur 10, ils les ont aidés au dénombrement. A l'inverse, quand les contraintes de temps étaient fortes (dans les soupes itinérantes où le service est très rapide), les échantillonneurs ont réalisé des questionnaires pour aider les interviewers. Notons en outre, que dans les lieux où la collecte pouvait s'avérer complexe, les enquêteurs étaient accompagnés par les responsables régionaux de l'enquête.

##### - l'échantillonnage

Il est difficile de porter un jugement objectif sur la qualité du dénombrement et de l'échantillonnage effectués sur le terrain. Qualitativement, le "risque" majeur est lié, d'une part aux conditions particulières en cas d'absence de liste (19% des visites) qui peuvent rendre très difficile le repérage des individus et de leurs mouvements (situations critiques des restaurations itinérantes, par exemple), et d'autre part à la tentation que pourrait avoir l'échantillonneur d'introduire, face à un public difficile, une part de "choix" dans la sélection des personnes qu'il doit aborder.

Quelques éléments objectifs sont néanmoins disponibles à ce jour comme par exemple la perception de la formation à l'échantillonnage, qui a satisfait 90% des échantillonneurs ou le respect des consignes en matière de tirage et de remplacement ; ainsi, les enquêteurs ont pu dénombrer correctement les personnes

dans 88% des services visités, utiliser la table de tirage correctement dans 87% d'entre eux. 84% des visites ont donné lieu à un enregistrement complet des refus et des cas d'inaptitude. On observe des différences importantes selon les lieux d'enquête. Les problèmes de tirage se rencontrent davantage dans les services de restauration, les difficultés de remplacement dans les services d'hébergement dispersé, en chambre d'hôtel ou en logement.

**Les raisons ayant obligé les échantillonneurs à aménager les consignes selon le service visité :  
(plusieurs réponses possibles)**

	Hébergement dispersé	Hébergement regroupé hors urgence	Hébergement regroupé en urgence	Restauration
La structure ne vous a pas laissé les appliquer	9.6%	16.7%	0%	0%
Vous n'étiez pas assez nombreux	0%	2.8%	12.5%	25%
Les informations de la prévisite étaient incomplètes	11.3%	16.7%	25%	13.8%
Le déroulement du service était trop rapide	1.9%	5.6%	0%	58.6%
Les cas de refus et d'inaptitude étaient trop nombreux	13.2%	8.3%	12.5%	34.5%
Le nombre de personnes était trop faible	20.8%	13.9%	25.0%	13.78%
Les personnes étaient difficiles à joindre	46.3%	36.1%	0%	6.9%
Les numéros de la table de tirage étaient trop proches	11.5%	2.8%	0%	16.7%
Les consignes ne prévoient pas ce cas de figure	17.0%	8.3%	14.3%	10.3%
Autres raisons	26.4%	29.7%	37.5%	19.2%

*Source* : Enquête auprès des enquêteurs échantillonneurs (février - mars 2001)

Le respect des dates de visite fournit une autre indication de la qualité de l'échantillonnage : 95% des entretiens ont été réalisés à la date prévue ; la plupart des enquêteurs ont réalisé leur interview dans les 3 jours suivants la date théorique.

- l'acceptation de l'enquête

On craignait les refus à deux niveaux : les services d'aide d'une part, les personnes physiques d'autre part. Il s'est avéré que les refus de coopération de la part des services ont été extrêmement faibles, au total seuls 1,7% d'entre eux ont refusé la présence des enquêteurs. Ce faible taux de refus s'explique par le soutien des principales associations, consultées tout au long de la préparation de l'enquête et par la forte mobilisation des enquêteurs.

En ce qui concerne les personnes physiques, les premiers dépouillements des fiches de contacts situent les non réponses aux environs de 35% des contacts. La conception et le dénombrement des non réponses « finales » diffèrent sensiblement de ceux que l'on peut rencontrer dans le cas des enquêtes auprès des ménages ordinaires. En effet, il était permis d'effectuer des remplacements en nombre égal à 4 au maximum, pour passer un questionnaire. Au-delà du 5<sup>e</sup> contact infructueux, le questionnaire était perdu, et la taille d'échantillon diminuait de 1. Les remplacements ont permis d'éviter une trop grosse diminution de la taille de l'échantillon - mais évidemment n'ont en rien résolu le problème de l'existence du biais de l'estimateur associé. Au total, il a fallu 6 281 contacts pour obtenir les 4 195 questionnaires.

Les contacts infructueux se répartissent en 13,5% de refus, 14% d'inaptes (12,5% pour non francophonie), 6% d'impossibles à joindre. Le taux de non réponse pour refus et inaptitude est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (33% contre 21%) et augmente avec l'âge des personnes contactées (21% pour les moins de 30 ans, 30% au-delà). On constate que ce sont dans les lieux de restauration (fixe ou itinérante) qu'on trouve à la fois le plus fort taux de refus et les plus forts taux d'inaptes : le taux d'acceptation varie de 74% dans l'hébergement regroupé hors urgence à 32% dans la restauration itinérante du soir.

Dans environ 60% des cas, l'enquêteur a pu collecter « en clair » un motif de refus. On trouve bien entendu toutes sortes de libellés, mais qualitativement ce sont les refus pour manque de temps et pour désintérêt qui ressortent le plus fréquemment.

- le déroulement des entretiens

96,8% des entretiens se sont bien déroulés. Cependant, quelques difficultés ont été mentionnées dans les restaurations itinérantes où 10% des entretiens se sont mal déroulés voire ont été interrompus dans quelques

cas ; les raisons les plus fréquemment invoquées par les enquêteurs sont liées à la prise d'alcool, de drogue ou de médicaments. Pendant l'entretien un climat de confiance s'est installé. Avant l'entretien 16% des répondants étaient légèrement suspicieux (contre 6,8% après) et 3% l'étaient beaucoup (contre 1,2% après l'entretien). Les 3/4 des répondants ont bien ou très bien compris les questions, seulement 4% des répondants ont mal compris les questions. Il en est de même pour la facilité à s'exprimer.

### **3.2 La base de sondage**

Les résultats décrits ci-dessous sont provisoires. Ils ont été obtenus à partir de l'exploitation de 3000 questionnaires portant sur 11 des 17 régions concernées par l'enquête. L'apurement sera terminé en décembre 2001. Compte-tenu des régions incluses, les résultats définitifs ne devraient pas différer des analyses présentées ici.

La qualité de la base de sondage peut être évaluée ex-post grâce aux informations recueillies par les enquêteurs.

#### - la qualité de la base utilisée pour la collecte (base en janvier-février 2001)

La dégradation de la base entre mars 2000 et janvier 2001 a été relativement faible puisque seulement 2,7 % des services échantillonnés ont disparu entre ces deux dates. Par ailleurs, les prévisites ont révélé que 1,7% des services échantillonnés n'appartenaient pas au champ de l'enquête.

Les informations recueillies dans les semainiers, en particulier l'adresse des services fréquentés, permettent d'apprécier l'exhaustivité de la base. L'étude détaillée des semainiers a révélé que parmi les 673 services mentionnés dans les 2998 semainiers, 77 ne renvoyaient à aucun des services de la base de sondage. Parmi ces 77 services, 21 sont des lacunes avérées de la base. Il s'agit principalement de services de restauration. Une trentaine nécessite des investigations complémentaires. Tel est le cas, par exemple, des paroisses ou des foyers de travailleurs, qui sont dans le champ de l'enquête uniquement s'ils assurent un service de restauration continu. Enfin, environ 25 sont décrits de façon trop imprécise pour être identifié. Il est donc impossible de vérifier s'ils ont été répertoriés (« restos du cœur », « numéro 115 » sans autre indication) voire même s'ils sont dans le champ de l'enquête (foyer, préfabriqué, train, bus ...).

Quelques structures manquantes peuvent ne pas avoir été détectées par les semainiers ; il s'agit de structures offrant à la fois des services de restauration et d'hébergement, les résidents n'ayant alors aucune chance d'être échantillonnés dans d'autres services et donc de révéler l'existence de ces structures par leur semainier.

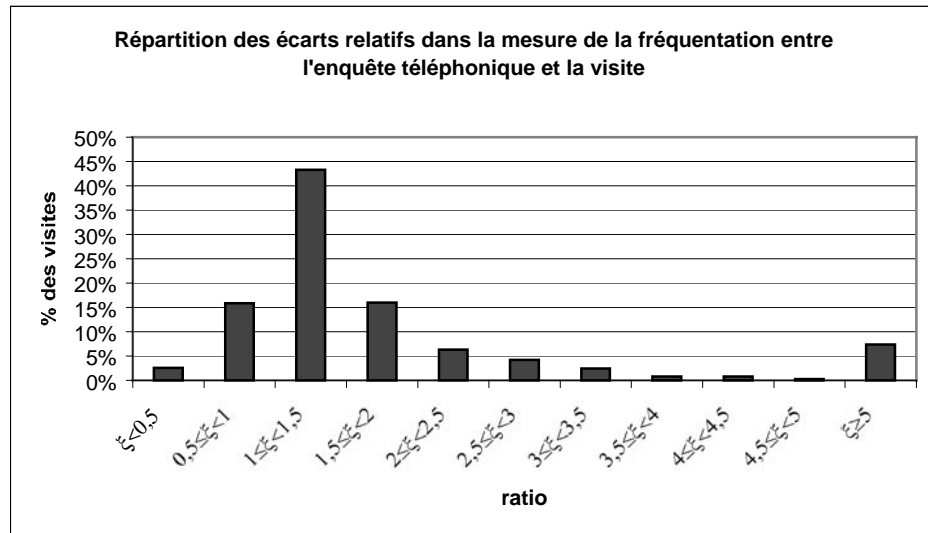
#### - l'écart des effectifs entre janvier 2000 et janvier 2001

Concernant la fréquentation, on a observé des écarts importants entre les effectifs de janvier 2000 obtenus par l'enquête téléphonique et ceux de janvier-février 2001, mesurés lors de l'enquête. En moyenne en effet, les données de l'enquête téléphonique sont supérieures de 37% à celles mesurées par les enquêteurs à l'occasion du dénombrement des personnes lors de la phase d'échantillonnage des individus dans les services. (graphique 1).

La taille des services a été évaluée à trois reprises, selon des modes de collecte différents. La première fois, en mars 2000, une enquête téléphonique a été organisée auprès des responsables de structure. Quelques semaines avant le début de l'enquête, lors d'une prévisite, l'enquêteur recueille auprès du responsable de la structure une estimation de la fréquentation prévue. Enfin, le jour de la visite, l'enquêteur échantillonneur dénombre les usagers. Dans le cas des services sans liste, il était également demandé à la structure de donner une estimation du nombre de personnes accueillies.

Lors des prévisites, les enquêteurs échantillonneurs ont pu constater des décalages entre la situation telle que la décrivait les responsables de structure et les informations obtenues par l'enquête téléphonique. Ainsi, un quart des prévisites aurait révélé des écarts soit dans la nature des services proposés par les structures, soit dans les effectifs des personnes les fréquentant. Interrogés sur ces écarts, les échantillonneurs mettent en avant des causes multiples : 17% des écarts seraient dus à un changement d'effectif entre les deux dates d'enquête, 31% au fait que les questions de l'enquête téléphonique n'auraient pas été comprises, 13% au fait que deux personnes différentes auraient répondu aux deux enquêtes, et 10% des écarts s'expliqueraient par des différences d'interprétation des catégories proposées aux responsables.

**Graphique 1**



*Lire ainsi* : pour 16% des visites, la fréquentation indiquée à l'enquête téléphonique est de 0,5 à 1 fois moins élevée que celle mesurée le jour de l'enquête.

*Source* : enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de restauration gratuite (janvier-février 2001)

La fréquentation mesurée le jour de la visite est inférieure de 6% à la taille prévue en prévisite. En particulier, en restauration itinérante, où la fréquentation est très imprévisible d'un jour à l'autre, la taille mentionnée par les structures à l'occasion de la prévisite est supérieure de 18% à la taille mesurée sur le terrain par les enquêteurs échantillonneurs.

Pour les services sans liste, il est possible de comparer les dénombrement effectué par les structures et par les enquêteurs. Les différences sont alors faibles. En effet, dans les services ne disposant pas de liste, la taille moyenne mesurée par les structures le jour de la visite est supérieure de 4,3% à la taille estimée par les enquêteurs échantillonneurs.

### **3.3 Les effets de mémoire sur la qualité du semainier**

On dispose de deux sources d'information pour mesurer l'impact des effets de mémoire sur la qualité du semainier.

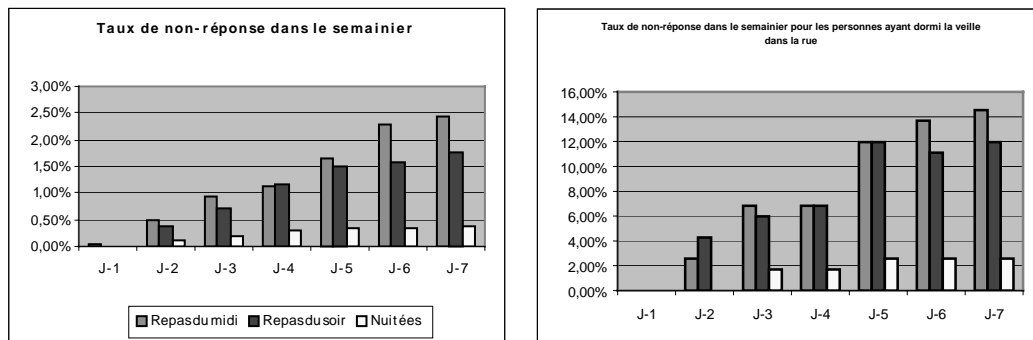
La partie du questionnaire réservée aux appréciations des enquêteurs indique que seuls 4% des répondants ont eu des difficultés à se remémorer les lieux où ils avaient dormi lors des 7 jours précédant le passage du questionnaire. Le taux est plus élevé pour les repas où 11% des enquêtés ont eu des difficultés. Dans le semainier lui-même, la non-réponse est très faible, on constate de nouveau qu'elle est plus importante pour les repas que pour les nuitées. En outre, les taux de non-réponse augmentent avec l'éloignement dans le temps. Pratiquement nuls la veille du jour de l'enquête, ils atteignent environ 2% en restauration le 7<sup>ème</sup> jour.

Les problèmes de mémoire varient beaucoup selon les types de service où les personnes ont été rencontrées : selon les enquêteurs, 6% des personnes contactées en logement dispersé ou en hébergement non urgent ont eu de la peine à répondre aux questions sur les repas pris la semaine précédente contre 32% pour les personnes rencontrées dans les soupes itinérantes le soir. La stabilité du mode de vie explique ces

différences : 37% des personnes ayant dormi la veille dans la rue ont eu des problèmes pour répondre aux questions sur les repas pris dans la semaine (20% pour les nuits).

On retrouve les mêmes tendances dans les taux de non-réponse du semainier. Les personnes ayant dormi la veille dans la rue sont plus de 10% à ne plus pouvoir indiquer où elles ont pris leur repas plus de 4 jours avant l'enquête. Les taux de non-réponse pour les nuitées restent faibles, en-deçà de 3%.

**Graphique 2**



Source : enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de restauration gratuite (janvier-février 2001)

### 3.4 Répartition des pondérations

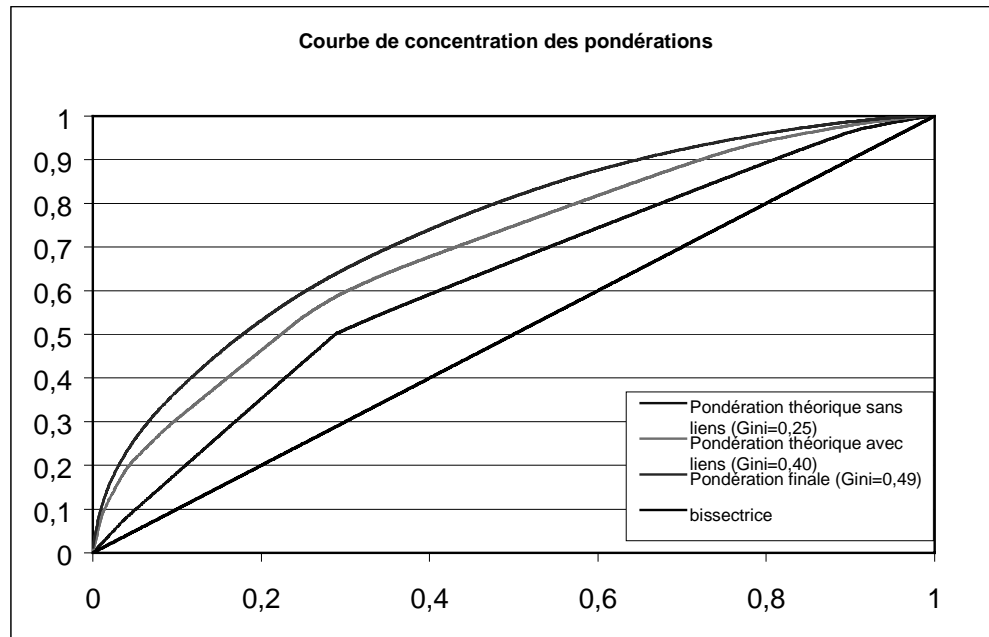
Alors que la méthode employée cherchait à obtenir des pondérations égales ou proches pour les individus, on observe des différences importantes qui peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- les pondérations initiales théoriques d'échantillonnage des prestations (pour des raisons de charge de collecte, la région Ile de France, qui comprend Paris et dans laquelle se situe plus d'un tiers des services, a été sous-échantillonnée) ;
- la dispersion des liens auprès des personnes enquêtés (la méthode du partage des poids nous donne en effet que la pondération est inversement proportionnelle au nombre de liens) ;
- les écarts entre la base utilisée pour le tirage et les données mesurées sur le terrain (en particulier les effectifs obtenus lors de l'enquête téléphonique par rapport au données collectées durant l'enquête).

Le graphique 3 ci-dessous reflète les influences successives de ces différents facteurs sur la courbe de concentration des poids. Certains individus concernés par plusieurs facteurs (échantillonnés sur Paris, n'ayant fréquenté aucune structure la semaine précédent le jour de l'enquête, contacté dans un service dont la fréquentation a augmenté d'une base à l'autre) présentent alors des pondérations relativement élevées.



**Graphique 3**



Source : enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de restauration gratuite (janvier-février 2001)

Le mode particulier d'échantillonnage de cette enquête conduit à une dispersion élevée des pondérations (50% des questionnaires représentent 81% des pondérations), il est donc indispensable d'accorder une grande attention à la qualité des questionnaires fortement pondérés.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ardilly, P. et Le blanc, D. (2001), "Echantillonnage et pondération d'une enquête auprès de personnes sans domicile : un exemple français", *Techniques d'enquête*, 27, pp 109-118.

Arduin, P. et Viard, N. « Méthode de collecte de l'enquête auprès des utilisateurs de service d'hébergement et de restauration gratuite. Acte du colloque francophone sur les sondages » Juin 2000, à paraître en décembre 2001.

Brousse C., Massé E. (2000) : L'enquête auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement et de distribution de repas, *Actes des journées de méthodologie Statistiques* (à paraître).

Firdion, J. M., Marpsat M. (2000) : La rue et le foyer, *Travaux et Documents INED* n°144

Lavallée, P. (1995) : Pondération transversale des enquêtes longitudinales ménages auprès des individus et des ménages à l'aide de la méthode du partage des poids, *Techniques d'enquête* vol. 21, p.27-35.